

Appel à projets Lab Doc - 3^{ème} édition 2022

Le **Lab Doc** est ouvert :

- Aux auteur.trices-réalisateur.trices résidant et de nationalité de l'un des **pays du pourtour de la Méditerranée** ;
- À tous les **documentaires de création** qui auront une approche d'auteur, proposant un regard singulier, un point de vue fort, une démarche artistique affirmée ;
- Aux porteur.se.s d'un projet de premier ou deuxième film documentaire ou d'un premier film d'un nouveau genre d'écriture pour l'auteur.trice (transmédiâs, etc), tous modes de diffusion envisagés ;
- Sans limite d'âge ;
- Aux candidat.e.s qui possèdent une bonne connaissance du français afin de pouvoir échanger avec les intervenant.e.s et les autres résident.e.s.

Le Lab Doc accompagnera, à compter du mois de mai 2022*, 8 projets – sélectionnés par un comité composé de professionnel.le.s méditerranéen.ne.s.

- 3 sessions d'écriture en résidence de 5 jours, 2 entretiens par Skype, répartis sur une durée d'environ 6 mois de mai à octobre 2022
- Entre chaque session, les lauréat.e.s devront avancer sur l'écriture de leur projet de documentaire avant la session suivante.
- Au cours des sessions « Skype », entre les sessions 1 et 2, et les sessions 2 et 3, les participant.e.s bénéficieront d'un entretien avec un auteur.trice référent.e.
- À la fin de chaque session, un bilan sera fait.

Le Lab Doc se tiendra à Marseille, France.

Pour davantage de précisions, consultez le site www.meditalents.net

* Dates soumises aux aléas liés à la situation sanitaire

Dossier de candidature :

Il doit être envoyé **au plus tard le 11 mars 2022** à l'adresse: meditalents@meditalents.net sous la forme d'un unique fichier au format PDF composé de :

- Un très **court résumé** de 5 lignes maximum (le mini-synopsis ou résumé du film doit donner une idée, la plus précise possible, de la dramaturgie et de la manière dont le film va se développer),
- Une **note d'intention** d'auteur, de deux pages maximum,
- Un mini **synopsis ou résumé du projet de film**, d'une dizaine de pages maximum,
- Une **lettre de motivation** précisant pourquoi le/la candidat(e) souhaite participer au Lab Doc de Meditalents et dans laquelle il/elle doit donner les informations qui permettent de comprendre ses motivations à faire ce film plutôt qu'un autre, le traitement qu'il/elle envisage ; il/elle y précise également les problèmes d'écriture rencontrés/identifiés, ce qu'il/elle attend du Lab Doc Meditalents.
- Un **CV** comportant les **coordonnées** du/de la candidat(e) ainsi que sa **date et lieu de naissance**.
- Tous **documents visuels ou écrits** jugés utiles de mettre à la connaissance du comité de Sélection et du Jury à l'appui de leur candidature : documentaires, courts métrages ou autres créations audiovisuelles déjà réalisés (les liens sur YouTube ou Dailymotion ou Vimeo devront être transmis pour leur visionnage), lettres de recommandation, etc...

Merci de nous faire connaître à l'avance votre intention de vous porter candidat(e) afin que nous puissions éventuellement vous accompagner dans votre candidature.

Un accusé de réception vous sera adressé, qui validera le dépôt de votre candidature

A défaut de réception 3 jours après la clôture de l'appel à projets, merci de contacter l'équipe de Meditalents :

Pour toute question sur le contenu de l'appel à projets :
Jean-Christophe Victor (victor.meditalents@gmail.com)

Pour toute réclamation en cas d'absence d'accusé de réception :
Soukaina Sentissi (soukaina.meditalents@gmail.com)

ATTENTION, TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA CONSIDÉRÉ COMME INÉLIGIBLE.

Des droits d'inscription de 150 euros seront demandés aux résidents sélectionnés (adaptable en fonction des ressources).

L'hébergement des participant.e.s pendant les sessions sera pris en charge par Meditalents ou par l'un de ses partenaires.

Les repas seront assurés en pension complète ou en demi-pension selon les partenariats conclus.

Les billets d'avion/train AR du lieu de domicile-billet le plus économique, hors suppléments bagages en soute- seront pris en charge par Meditalents ou l'un de ses partenaires ou par un organisme/fonds de mobilité auprès duquel le/la participant.e devra prioritairement solliciter une prise en charge.

Les trajets inférieurs à 200 kms ne seront pas pris en charge.

Les participants sélectionnés devront être couverts par une assurance personnelle médicale et de responsabilité civile.

Pour davantage de précisions, consultez le site www.meditalents.net

ASSOCIATION MEDITALENTS

67 rue Saint Saviour - 13005 - MARSEILLE

Tel : 04 91 42 94 78 / 06 50 58 39 39 - @ : meditalents@meditalents.net

Asso. W133026436 - Siren 829 362 870 00026

www.meditalents.net - www.facebook.com/meditalents